

grandissante. Le second conflit a imposé à l'économie canadienne des tâches presque illimitées et l'expansion née de la guerre a accentué le rôle de l'industrie. En 1943, la valeur de la production était trois fois plus élevée que celle de la production agricole.

La construction navale, qui employait moins de 4.000 ouvriers avant la guerre, en comptait plus de 75.000 en 1943. Dans la même période la production de lingots d'acier et de fonte avait plus que doublé. La production canadienne d'aluminium a atteint un volume sept fois plus considérable qu'avant la guerre, passant de 70.000 tonnes en 1939 à 490.000 tonnes en 1943. Une industrie du caoutchouc synthétique, capable de satisfaire les besoins domestiques normaux, a été mise sur pied en une année et demie et fonctionne depuis 1943.

Cet accroissement de la production place le Canada au premier rang des pays exportateurs de bas-métaux. Pour la première fois dans son histoire, le Canada a produit du magnésium. La production de mercure, inconnue jusque là, a atteint un volume suffisant pour en permettre l'exportation. 94 p. 100 du nickel, 75 p. 100 de l'amiante et 32 p. 100 de l'aluminium requis par les Nations Unies provenaient du Canada.

Au lendemain de la guerre, l'économie canadienne reposait sur une base industrielle immensément plus vaste et plus solide. L'organisation et la compétence industrielles avaient atteint un haut degré de perfection.

Il y a soixante ans, le Canada employait pour satisfaire à ses besoins alimentaires plus de la moitié de sa population; aujourd'hui, l'exploitation agricole en retient moins du quart. Grâce à une culture plus étendue et plus variée, le rendement agricole actuel excède de 50 p. 100 la production d'avant-guerre.

LE CONTRÔLE DE L'INFLATION

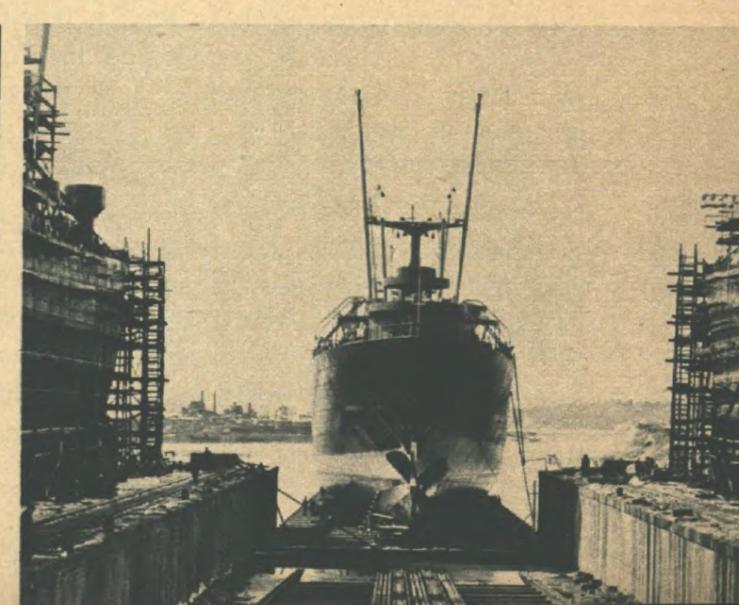
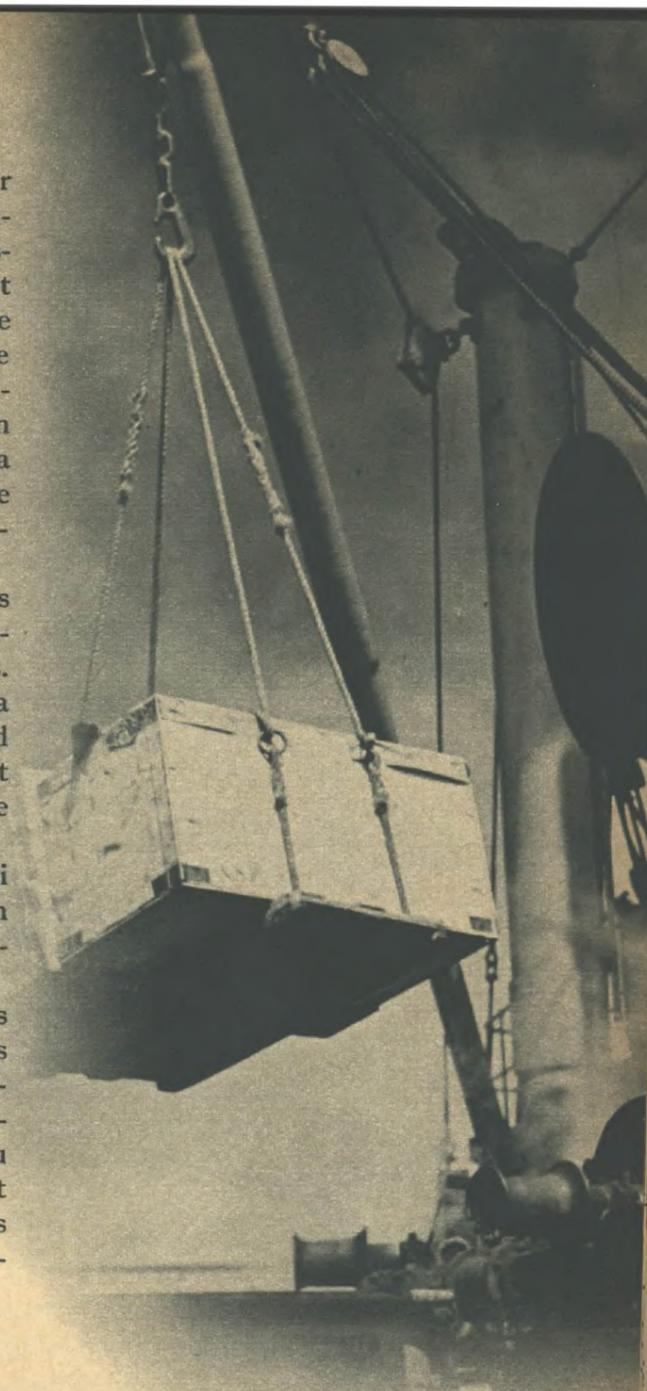
L'inflation menace fatalement une économie mobilisée pour la guerre et ce danger se prolonge pendant la période de transition. Dès le début des hostilités, des mesures furent prises en vue de réduire au minimum le danger d'inflation. Dès 1939, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, un organisme du gouvernement, entreprit d'enrayer

la hausse des prix et du coût de la vie, de maintenir des approvisionnements suffisants de denrées essentielles pour la population civile, d'en assurer la distribution équitable et de veiller au fonctionnement des services indispensables. En octobre 1941, le Canada fut le premier pays démocratique à opérer le plafonnement général des prix. Sauf certaines exceptions prévues, il devint illégal de vendre un article plus cher qu'à son prix maximum durant la période qui précédait la mise en vigueur de la régie des prix. Les salaires et les traitements furent également immobilisés.

Le plafond des prix fut maintenu en dépit des pressantes difficultés occasionnées par l'augmentation des frais de production et de sérieuses carences. D'août 1939 à novembre 1946, le coût de la vie a monté de 25 p. 100. Cette proportion comprend une hausse de 13,7 p. 100 antérieure au plafonnement des prix. Durant la première guerre le coût de la vie au Canada avait augmenté de 74 p. 100.

Le danger d'inflation reste à craindre pour aussi longtemps que l'économie n'aura pas repris son rythme normal et qu'on n'aura pas satisfait aux exigences accumulées du marché intérieur.

Progressivement on s'efforce de lever les contrôles économiques afin de rétablir le libre jeu des prix et des salaires, dès que les conditions domestiques et extérieures auront cessé de constituer un danger d'inflation. L'augmentation, en 1946, de la valeur du dollar canadien au pair avec le dollar américain avait pour objet de réduire autant que possible les facteurs extérieurs susceptibles de pousser l'économie canadienne vers l'inflation.



Bobines de papier à journal canadien.

*Lancement d'un cargo de 10.000 tonneaux
à Sorel, Québec.*

Ces tracteurs seront bientôt livrés à la Saskatchewan